

BURKINA FASO



Unité - Progrès - Justice

DOSSIER DE RATIFICATION

FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RESILIENCE DES
SYSTEMES ALIMENTAIRES

FINANCEMENT

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)
L'ETAT DU BURKINA FASO

**EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI
PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE
PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DES
ACCORDS DE DON IDA N° D921 – BF, DE CREDIT
IDA N° 6995 – BF ET DE DON GAFSP N° TFB07227
CONCLUS LE 21 DECEMBRE 2021 ENTRE LE
BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT, POUR LE
FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RESILIENCE
DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (PRSA).**

INTRODUCTION

La population totale de l'espace économique dénommé Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est estimée à plus de 360 millions d'habitants avec une croissance annuelle de 2.75%. Environ 55% de cette population vivent en zone rurale et la plupart tire sa nourriture et ses moyens de subsistance de l'agriculture qui représente environ 29% du produit intérieur brut (PIB) et 28% des exportations totales de la région en valeur. En effet, plus de 30% de la population restent dans la pauvreté (en dessous de 1,90 USD PPA par jour) et environ 60% des pauvres tirent leurs moyens de subsistance en partie ou entièrement de l'agriculture.

Toutefois, l'agriculture dans l'espace CEDEAO dont le Burkina Faso est pays membre, fait face aux effets néfastes des changements climatiques qui réduisent ses performances, rendant les populations vulnérables aux chocs de toute nature. La croissance démographique et l'urbanisation, bien qu'elles offrent des opportunités économiques, augmentent la pression sur la production pour fournir suffisamment de denrées alimentaires avec des ressources naturelles par habitant plus faibles, y compris la terre. La fragilité et les conflits perturbent la production alimentaire et les moyens de subsistance de manière durable.

Ce contexte expose davantage les populations de la région fortement dépendante de l'agriculture à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. En avril 2020, 1,4 millions de personnes en Afrique de l'Ouest étaient en situation d'insécurité alimentaire grave. Les restrictions commerciales dictées par le COVID-19 menacent de déclencher des pics de prix dans la région largement tributaire des importations alimentaires. Les restrictions à la mobilité ont eu des effets immédiats sur l'offre et la demande alimentaire, avec de fortes répercussions attendues sur la sécurité alimentaire et les résultats nutritionnels.

Au regard de cette situation, la CEDEAO et les États membres déploient des réponses conjoncturelles pour améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle. Cependant, force est de reconnaître qu'il faut faire plus appel à des mesures structurelles, avec des actions fortes, capables d'agir sur les systèmes alimentaires. C'est pour ces raisons que la CEDEAO et ses Etats membres ont entrepris la formulation d'un Programme régional pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest soumis au financement de la Banque mondiale.

Le présent exposé de motifs est élaboré en vue de la ratification des accords de financement conclus le 21 décembre 2021 à Ouagadougou pour la mise en œuvre au Burkina Faso du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA).

1- OBJECTIFS, ZONES D'INTERVENTION ET BENEFICIAIRES DU PROGRAMME

1.1- Objectif Global .

L'objectif de développement du programme est d'accroître la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme au Burkina Faso.

1.2- Zones d'intervention du projet et bénéficiaires

Le programme interviendra dans sept (07) régions que sont : (i) Boucle du Mouhoun ; (ii) Hauts-Bassins ; (iii) Est ; (iv) Centre-Est ; (v) Nord ; (vi) Centre-Ouest ; et (vii) Centre-Sud. Une approche programmatique

multi-phase (AMP) a été retenue pour le PRSA et offrira la possibilité d'augmenter progressivement la couverture nationale des mécanismes critiques du système alimentaire régional.

2- DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

Le processus de formulation du Programme a suivi une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs au niveau national et régional. Étant donné la nécessité de solutions structurelles à long terme à l'échelle de la région pour renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, l'approche programmatique multi-phase (AMP) a été retenue pour le PRSA.

La couverture totale des pays de la région est essentielle à la viabilité des mécanismes du système alimentaire régional tels que le système d'alerte précoce en cas de crise alimentaire, la surveillance transfrontalière des ravageurs et des maladies (criquets, par exemple), la réglementation de la CEDEAO pour le commerce intra et extra-régional et la gestion efficace de la réserve régionale de sécurité alimentaire. La structure par étapes de l'AMP permettra de construire progressivement les fonctions du système alimentaire régional tout en tenant compte des différents niveaux de préparation et de capacité des pays participants. Au fur et à mesure que la participation augmentera, une plus grande intégration régionale et des économies d'échelle apparaîtront.

2.1. Composantes du projet

La mise en œuvre du PRSA se fera à travers cinq (5) composantes : (i) services de conseil numérique pour l'agriculture, la prévention et la gestion des crises alimentaires ; (ii) durabilité et capacité de la base productive du système alimentaire ; (iii) intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce ; (iv) Composante de réponse aux crises et (v) Coordination du Programme.

Pour le cas spécifique du Burkina Faso, le PRSA prend en compte le financement du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) du Projet d'intensification de l'agriculture durable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (PIDASAN).

Composante 1 : services de conseil numérique pour l'agriculture et la prévention et la gestion des crises alimentaires

Cette composante sera mise en œuvre en collaboration avec le projet HYDROMET (P164078), l'Agence Nationale de Météorologie (ANAM), le Système d'Alerte Précoce (SAP) et le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), ainsi que l'Université de Ouagadougou. Sa mise en œuvre vise à contribuer à la prévention et à la gestion des crises agricoles et alimentaires à travers la production et la diffusion d'informations précises et opportunes sur la sécurité alimentaire.

Composante 2 : durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire

Cette composante vise à renforcer la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, permettant aux petits et moyens producteurs, en particulier les femmes et les jeunes, de satisfaire durablement leurs besoins nutritionnels et d'augmenter leurs revenus issus de la vente des excédents sur les marchés locaux et régionaux.

Composante 3 : intégration des marchés alimentaires régionaux et commerce

L'objectif de la composante 3 est de développer des chaînes de valeur et de renforcer l'intégration entre les pays de la sous-région ouest-africaine en supprimant les obstacles liés au commerce. La mise en œuvre de cette composante facilitera le commerce entre les zones excédentaires et déficitaires et facilitera la commercialisation des intrants et des technologies agricoles à l'intérieur et au-delà des

frontières nationales. Elle consolidera les acquis de la réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO et soutiendra le développement des chaînes de valeur régionales stratégiques identifiées par la CEDEAO.

Composante 4 : composante de réponse aux urgences de continuité (CERC)

Cette composante est un mécanisme de financement des dépenses admissibles en cas de crise ou d'urgence admissible, telle qu'une catastrophe naturelle majeure. Le CERC n'a pas d'allocation initiale de fonds. En cas de crise ou d'urgence admissible, le gouvernement du Burkina Faso peut demander à la Banque mondiale de réaffecter au CERC des fonds provenant d'autres composantes du FSRP, ainsi que des fonds provenant d'autres projets de la Banque, pour couvrir les coûts d'intervention d'urgence et de redressement.

Composante 5 : gestion du programme

La composante 5 soutient tous les aspects de la gestion et du suivi et de l'évaluation du programme. Il comprend le financement des activités préalables au démarrage, l'équipement et le matériel, le suivi et l'évaluation, la conformité aux exigences fiduciaires, environnementales et sociales, la gestion des connaissances et la communication. Les coûts de fonctionnement comprennent les salaires, les primes et les indemnités du personnel de l'UCP nationale, les coûts de fonctionnement de l'Institut de l'environnement et de la recherche nationale (INERA) et des unités de gestion régionales (UGR).

2.2. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont :

- 225 000 producteurs adoptent des technologies et services agricoles soutenus, y compris l'accès aux informations agro météorologiques ;
- 750 000 ha superficie font l'objet de pratiques de gestion durable des terres ;
- 80% des agriculteurs de la zone d'intervention du projet ont accès à des services météorologiques, climatiques et consultatifs utilisables ;
- le centre national de spécialisation sur les fruits et légumes de Farako-Bâ est soutenu pour devenir un centre régional d'excellence sur les fruits et légumes de la CEDEAO ;
- 2 330 ha de superficies sont dotés de services d'irrigation ou de drainage ;
- 18 plateformes d'innovation sont mises en place et fonctionnelles ;
- au moins 15 000 ha des terres et des bassins versant ont été restaurés ;
- la production s'est intensifiée avec l'acquisition de 100 tracteurs ; 200 motoculteurs ; 20 drones pour la lutte contre les nuisibles des plantes ;
- 10 000 tonnes de céréales sont acquises pour le stock national de sécurité et de 5000 tonnes pour le stock d'interventions d'urgence au profit des personnes vulnérables.

3- COUT DU PROJET ET CARACTERISTIQUES DU FINANCEMENT

3.1- Coût du projet

Pour le Burkina Faso, le programme est financé par la Banque mondiale pour un montant global de 114 millions de \$US (62,7 milliards de F CFA) composé (i) d'un don de 45 millions de \$US (24,750 milliards

de F CFA) ; (ii) d'un crédit de l'IDA de 45 millions de \$US (24,750 milliards de F CFA) et (iii) d'un don GAFSP de 24 millions de \$US (13,200 milliards de F CFA).

3.2- Caractéristiques de financement

Les conditions relatives à la mise en œuvre des accords de financement sont les suivantes :

Accord de Don n° D921 – BF	
Montant du Don	45 millions USD soit environ 24,750 milliards FCFA
Date de signature de l'accord	21 décembre 2021
Date initiale d'entrée en vigueur	20 avril 2022
Date d'entrée en vigueur prorogée	30 juin 2022
Commission d'engagement	Max de ½ de 1% l'an sur le solde non retiré
Date de clôture	31 décembre 2026

Accord de Crédit n° 6995 – BF	
Montant du Don	45 millions USD soit environ 24,750 milliards FCFA
Date de signature de l'accord	21 décembre 2021
Date initiale d'entrée en vigueur	20 avril 2022
Date d'entrée en vigueur prorogée	30 juin 2022
Commission de service	¾ de 1% sur le solde retiré
Commission d'engagement	Max de ½ de 1% l'an sur le solde non retiré
Maturité du crédit	38 ans
Différé d'amortissement	6 ans
Date de clôture	31 décembre 2026

Accord de Don GAFSP n° TFB07227	
Montant du Don	24 millions USD soit environ 13,200 milliards FCFA
Date de signature de l'accord	21 décembre 2021
Date initiale d'entrée en vigueur	20 avril 2022
Date d'entrée en vigueur prorogée	30 juin 2022
Commission d'engagement	Max de ½ de 1% l'an sur le solde non retiré
Date de clôture	31 décembre 2026

CONCLUSION

La question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso reste toujours préoccupante, et les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations rurales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle méritent d'être soutenus et encouragés.

Le présent Accord de prêt s'inscrit parfaitement dans la politique agricole du gouvernement, déclinée dans le PNDES, qui met au centre des préoccupations nationales l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la transformation du secteur de production agro-sylvo-pastoral et l'amélioration des conditions de vie des ménages, notamment en milieu rural.



Le Ministre de l'Economie, des Finances et de
la Prospective

Seglaro Abel SOME
Chevalier de l'Ordre National